

Procès-verbal

Rencontre du CA – FÉÉCUM

Réunion du 27 mars 2011

10 h 00

Salle multidisciplinaire – Centre étudiant

1. Ouverture de la réunion

Le président déclare la réunion ouverte à 10 h 07.

2. Vérification du quorum et présences

Le quorum est atteint et la feuille des présences circule.

Présences :

Sylvain Bérubé, V.-P. exécutif - FÉÉCUM

Joëlle Martin, V.-P. communications - Arts

Benoît LeBlanc, V.-P. externe - Ingénierie

Marie-Claude Rioux, V.-P. externe – Nutrition et études familiales

Myriam Thériault, transition présidente – Nutrition et études familiales

David LeBlanc, Trésorier – Sciences

Marie-Andrée Légère, V.-P. externe - Psychologie

Éric Allain, Président - Sciences

Représentante de l'AÉÉIUM

Danie Boudreau, V.-P. externe – Éducation

Annie Godin, transition V.-P. externe - Éducation

Olivier Doiron, V.-P. exécutif - Administration

Tiffany Raymond, transition V.-P. interne - FÉÉCUM

Ricky Joel McIntyre, V.-P. externe – Travail social

Rachel Losier, V.-P. interne – FÉÉCUM

Pier-Luc Brousseau, V.-P. académique - Administration

Christina Allain, V.-P. externe - Sciences sociales

Ghislain LeBlanc, Président – FÉÉCUM

Observateurs :

Pierre Losier, Directeur général – FÉÉCUM

Katia Laprise, secrétaire d'assemblée

Rémi Gaudet, observateur - Administration

Absences :

Kinésiologie et récréologie

Médecine

Justin Guitard

Droit

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum et présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Président d'assemblée
5. Adoption des procès-verbaux
6. Suivi des procès- verbaux
7. Comité ad hoc du sénat académique
8. Cotisation étudiante
9. Conseil consultatif de la condition de la femme du N.-B.
10. Budget provincial
11. Centre étudiant
12. Assurance santé
13. ACAE
14. AENB
15. Autres
16. Date du prochain C.A.
17. Clôture de la réunion

Résolution : 4028-FECA-110327

Pier-Luc Brousseau propose l'adoption de l'ordre du jour tel que lu, appuyée de Marie-Claude Rioux.

Adopté à l'unanimité.

4. Président d'assemblée**Résolution : 4029-FECA-110327**

Rachel Losier propose Pierre Losier comme président d'assemblée pour la présente réunion, appuyé d'Éric Allain.

Adopté à l'unanimité.

5. Adoption des procès- verbaux

Résolution : 4030-FECA-110327

Éric Allain propose l'adoption du procès-verbal du 20 février 2011 appuyé de Ricky Joel McIntyre.

2 abstentions.

Adopté à la majorité.

Éric Allain propose l'adoption du procès-verbal du 13 mars 2011, appuyée de Rachel Losier.

2 abstentions.

Adopté à la majorité.

6. Suivi des procès- verbaux

Ghislain LeBlanc nous fait part des nouveaux développements concernant les points des procès - verbaux. Pour tourner le guide de survie étudiante, la FÉÉCUM a besoin de bénévoles sur l'heure du dîner et du souper. Pour ce qui est du SAEE, les membres du C.A. sont invités à y participer afin d'avoir leur opinion. La porte-parole des finissants a été choisie, c'est donc Rachel Losier qui aura ce privilège. Le Gala paracadémique s'est très bien déroulé et ce fut un succès. Enfin, les campagnes pour la sortie du budget ont bien fonctionné; elles ont apporté à l'Université 5 semaines d'attention de la part des médias.

7. Comité ad hoc du sénat académique

Ghislain LeBlanc nous informe que Vincent Basque sera le nouvel étudiant à siéger au comité ad hoc pour la révision des programmes.

8. Cotisation étudiante

Ghislain LeBlanc nous présente les augmentations possibles de la cotisation étudiante, soit cinq augmentations de trois dollars chacune.

La première partie sera pour couvrir l'inflation, c'est-à-dire les coûts du salaire des employés, des projets, des billets d'avion, etc.

Résolution : 4031-FECA-110327

Sylvain Bérubé propose donc une augmentation de la cotisation de 3 \$ pour l'inflation appuyée de Rachel Losier.

Adopté à l'unanimité.

La deuxième partie est par rapport aux frais d'assurances des facultés/écoles et pour le salaire du comptable étudiant à la FÉÉCUM.

Résolution : 4032-FECA-110327

Sylvain Bérubé propose donc une augmentation de la cotisation de 3 \$ pour ce point appuyée de Rachel Losier.

Une abstention.

Adopté à la majorité.

La troisième partie est liée aux MAUI. En effet, comme la cotisation présente ne sert qu'à couvrir le coût des opérations, l'argent supplémentaire provenant de l'augmentation de la cotisation étudiante servira à entretenir et réparer l'équipement. Toutefois, il est convenu que cet argent sera géré par la FÉÉCUM, et non par les MAUI.

Résolution : 4033-FECA-110327

Sylvain Bérubé propose donc une augmentation de la cotisation de 3 \$ pour ce point appuyée de Rachel Losier.

Un contre.

Deux abstentions.

Adopté à la majorité.

Les deux derniers points sont liés au Café Osmose. Une augmentation de trois dollars sera utilisée pour combler le besoin d'équipement de service. Comme plusieurs pièces d'équipement sont brisées et inutilisables, il sera donc possible de les réparer et de faire la maintenance du matériel que la FÉÉCUM possède déjà.

Résolution : 4034-FECA-110327

Sylvain Bérubé propose donc une augmentation de la cotisation de 3 \$ pour cette partie de gestion Osmose appuyée de Rachel Losier.

10 pour.

2 abstentions.

Adopté à la majorité.

La dernière portion du 15 \$, soit 3 \$, sera utilisée pour les opérations, car si la FÉÉCUM veut continuer à permettre des soirées étudiantes, non rentables, il faut de l'argent supplémentaire pour combler le déficit créé.

Résolution : 4035-FECA-110327

Ghislain LeBlanc propose donc une augmentation de la cotisation de 3 \$ pour cette portion de la gestion Osmose appuyée de Rachel Losier.

5 pour.

2 contre.

5 abstentions.

Adopté à la majorité.

9. Conseil consultatif de la condition de la femme du N.-B.

Ghislain LeBlanc nous informe que ce comité sera aboli. Une rencontre a eu lieu vendredi dernier et une trentaine d'étudiants se sont rassemblés pour en discuter, vu l'inquiétude de plusieurs.

Résolution : 4036-FECA-110327

Ghislain LeBlanc propose donc que la FÉÉCUM s'oppose aux coupures du conseil consultatif, appuyé de Sylvain Bérubé.

Adopté à l'unanimité.

10. Budget provincial

Ghislain LeBlanc nous informe que le budget provincial est sorti et que l'augmentation des frais de scolarité sera donc de 4,1 %, ce qui représente environ 200 \$ par an. De plus, la contribution parentale sera à nouveau dans le calcul du 40 % des prêts et bourses provenant de la partie provinciale. Ce qui mène, selon à la FÉÉCUM, à un recul de l'autonomie des étudiants.

11. Centre étudiant

Pierre Losier fait le point sur le sujet du centre étudiant. Pour ce qui est du Café Osmose, Stéphanie qui s'occupe des entreprises auxiliaires à l'Université, n'a donné aucune information concernant le transfert de la cafétéria centrale à un autre endroit. Beaucoup d'options sont possibles, mais ce qui est plus inquiétant pour la FÉÉCUM, c'est qu'aucune information n'est disponible. Il y aura donc un suivi concernant ce point dans les prochaines semaines.

Les paiements quant au centre étudiant sont suspendus par la FÉÉCUM, ce qui aide à mettre de l'ampleur sur la demande de la FÉÉCUM à l'Université de garder le centre étudiant comme endroit de rassemblements et non de services aux étudiants. Le message est toutefois passé et bien compris. La FÉÉCUM est donc en attente d'actions.

12. Assurance santé

Pierre Losier explique que le régime d'assurance santé offert par la FÉÉCUM a été très utilisé cette année. Dans le cas de l'assurance santé, le ratio de perte est de 100,9% et pour l'assurance dentaire, il est à 112,1%. Ces coûts n'incluent pas les frais d'administration du régime. Pour être rentable, Assomption- Vie cherche à avoir un taux de perte de 88,3%. Suite à cette utilisation accrue, les coûts des primes devront augmenter. Pour que le régime soit à cette perte, il faut augmenter de 20,2% le prix de l'assurance santé et de 36,8% l'assurance dentaire. Ces augmentations sont trop élevées et notre agente en a discuté avec les représentants d'Assomption- Vie pour les limiter à 19,9% et 30,0% respectivement et elle a également diminué ces frais administratifs de 4% à 3,5%. Ainsi, les nouveaux prix devront être de 292,76\$ pour l'assurance santé et de 81,70\$ pour l'assurance dentaire.

De plus, il est mentionné que les pharmacies chargent des coûts qui sont flexibles. Il faudra regarder cela de plus prêt pour diminuer nos coûts d'assurance.

Résolution : 4037-FECA-110327

Eric Allain propose que les prix proposés par Pierre Losier soient adoptés appuyé de Ghislain LeBlanc

Adopté à l'unanimité.

13. ACAE

Sylvain Bérubé explique le changement à la constitution de l'ACAE. Ces changements touchent la structure des membres et des membres associés. Ainsi, on change le pouvoir des membres associés.

Résolution : 4038-FECA-110327

Sylvain Bérubé propose que le changement à la constitution ACAE soit appuyé par la FÉECUM, appuyé de Ghislain LeBlanc.

Adopté à l'unanimité.

14. AENB

Ghislain LeBlanc nous informe que la cotisation passe de 3,50 \$ à 1,35 \$. La nouvelle structure de l'AENB consiste d'organiser trois conférences d'une fin de semaine pendant l'année. Cette structure va permettre de diminuer les coûts de l'AENB et la directrice générale ne sera pas remplacée également pour diminuer les coûts. Mais nous devons garder la somme de 3,50\$ au budget car le 2,15 \$ de plus doit être mis de côté dans l'éventualité d'une campagne provinciale commune entre les campus.

15. Autres

Hudson Design Group va être au Café Osmose pour enregistrer des tables rondes avec les étudiants le 29 mars. Il y aura 4 sessions, deux sur l'heure du diner et deux sur l'heure du souper. Un repas sera servi à chacune des sessions et pour celles du souper, il y aura de la bière également. On invite les étudiant(e) d'y participer.

16. Date du prochain C.A.

La prochaine réunion se tiendra le dimanche 10 avril à 10 h à la salle multidisciplinaire.

17. Clôture de la réunion

Pierre Losier, présidence de réunion, lève la réunion à 12 h 18, suite à l'épuisement de l'ordre du jour.

Pierre Losier
Présidence d'assemblée

Katia Laprise
Secrétaire d'assemblée

